



Réf. Farde e-Assemblées : 2570088

N° OJ : 87

Projet d'Arrêté - Conseil du 15/01/2024

Objet : Appel à projets Smart City 2024 : Data Driven Smart City.

Le Conseil communal,

Vu la politique communale de la Ville de Bruxelles visant à devenir une Smart City au service de tous;

Considérant l'importance de la participation d'acteurs locaux de la Smart City dans le processus de création d'une Smart City;

Considérant que les données jouent un rôle de plus en plus important dans notre société et bien les maîtriser et les exploiter procure de nombreux avantages à une ville intelligente telle que Bruxelles. Les Smart Data (« données intelligentes ») consistent en une approche de l'analyse de données qui ne prend en compte que les données les plus pertinentes et directement exploitables parmi une grande masse de données et ce, dans un délai très court. Dans cette optique, la Ville de Bruxelles lance la septième édition de son appel à projets « Smart City » afin de soutenir les initiatives bruxelloises en matière de TIC, qui grâce à leurs technologies (capteurs IoT, LiDAR, etc.) permettent de capter des données et de les agréger en informations pertinentes (pour un monitoring efficace, l'évaluation de scénarios, l'anticipation de scénarios pour une réaction proactive ainsi qu'une aide à la prise de décision politique et administrative).

Considérant les nombreuses initiatives locales à Bruxelles et parfois le manque de visibilité, de moyens et d'accompagnement des porteurs de projets innovants ;

Considérant l'utilité d'appels à projets en terme d'apport de nouvelles idées pour la Ville et de visibilité pour les porteurs de projet;

Considérant le succès des éditions précédentes, le prochain appel à projets sera lancé le 30 janvier 2024 et se clôturera le 31 décembre 2025. La Ville soutiendra les meilleures initiatives par l'octroi d'un subside de maximum 50.000 EUR (budget de 80.000 EUR au total) « sous réserve de l'approbation du budget par l'autorité de tutelle ». Suite à cette sélection, la cellule Smart City au sein de la direction Stratégie et Transformation Digitale effectuera un suivi-évaluation de ces actions;

Considérant que cette année, la thématique serait basée sur la donnée, « Data Driven Smart City », afin de promouvoir des projets innovants qui répondent aux préoccupations actuelles de la Ville;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

Arrête :

Article unique : le règlement de l'appel à projets Smart City 2024 : "Data Driven Smart City" est adopté.

Annexes :

[Règlement de l'appel à projets Smart City 2024_FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

[Formulaire de candidature appel à projets SC 2024_FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

